



Communiqué de presse
Le 07 septembre 2017

Hervé Morin lance le nouveau prêt d'honneur « DÉFI-étudiant » à NEOMA Business School

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté, ce jour, aux étudiants de NEOMA Business School, en présence d'Yves Benard, Président Directeur Général de l'établissement, le dispositif « DEFI-Étudiant » destiné à soutenir les étudiants qui ont un projet de création d'entreprise initié pendant le cursus ou en sortie d'école. Grâce à DEFI-étudiant, les jeunes créateurs d'entreprises bénéficieront d'un refinancement de leur prêt par la Région Normandie. Ce dispositif sera étendu, dès cette année, à l'ensemble des établissements de formation qui souhaitent en bénéficier.

Un fonds régional de 2,8 millions d'euros pour réduire la pression du remboursement d'emprunt des étudiants qui se lancent dans l'entrepreneuriat

Près d'un étudiant sur 5 emprunte pour financer ses études. L'obligation de remboursement constitue un frein majeur au projet de création d'entreprise d'un grand nombre d'entre eux. Le dispositif « DÉFI-Étudiant » permettra ainsi aux jeunes dans cette situation de bénéficier d'un refinancement de leur prêt par la Région Normandie pour pouvoir entreprendre sereinement.

« La Normandie est riche de jeunes talents. A travers la mise en place de ce dispositif, nous souhaitons que les jeunes diplômés qui ont un projet de création d'entreprise ne soient plus limités dans leur volonté d'entreprendre par un prêt étudiant à rembourser. Ces jeunes ont besoin d'être soutenus et le seront par la Région » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Doté de 2,8 millions d'euros, ce nouveau fonds, s'inscrit dans la continuité des actions engagées par la Région pour encourager l'entrepreneuriat et favoriser le développement de l'économie normande. Avec la création de l'Agence de Développement pour la Normandie, la Région a simplifié la vie des entrepreneurs et a apporté des solutions concrètes, avec notamment le fonds Normandie Participation. De même, avec la création du guichet unique pour les créateurs d'entreprise « Ici je monte ma boîte », nous espérons augmenter les chances de succès des entreprises naissantes » a poursuivi le Président de Région.

« Signer cette convention avec la Région Normandie est une double satisfaction » déclare Yves Benard, Président Directeur Général de NEOMA Business School. *« Premièrement, elle s'inscrit dans un de nos axes stratégiques qui est de favoriser l'entrepreneuriat auprès de nos étudiants. Cette possibilité de refinancement de prêt pour les étudiants entrepreneurs vient ainsi soutenir leur capacité à agir, innover et créer. Deuxièmement, c'est une nouvelle collaboration avec la Région sur une thématique très importante pour la réussite de nos étudiants et le dynamisme du territoire. »*

La Région organise un différé de remboursement de 18 mois pour faciliter la création d'entreprise

Les étudiants qui ont contracté un prêt pour financer leurs études doivent, en général, commencer à le rembourser 6 mois après leur sortie de l'école, ce qui ne leur laisse que peu de temps pour trouver des ressources pour couvrir les mensualités.

En octroyant à l'étudiant entrepreneur un prêt d'un montant correspondant au solde de son emprunt bancaire, le dispositif de rachat de dette « DÉFI-étudiant » lui offre ainsi **un différé de remboursement de 18 mois**.

A la fin des 18 mois deux options sont possibles :

- **La création de l'entreprise est un succès**, auquel cas l'entreprise créée (ou le porteur de projet) rembourse le fond DÉFI-Étudiant de ce qu'il a déjà pris en charge et reprend le remboursement du solde.
- **La création de l'entreprise est un échec** et le porteur de projet ne rembourse pas le fond DÉFI-Étudiant des frais engagés pendant 18 mois mais reprend le remboursement du solde après une période de 6 mois qui lui permettra de trouver un emploi.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, l'étudiant doit intégrer une structure d'accompagnement à la création d'entreprise liée à son établissement de formation à l'image de l'incubateur de NEOMA Business School.

A propos de NEOMA Business School

NEOMA Business School affiche une double ambition : être classée parmi les meilleures Ecoles européennes, tout en étant reconnue comme le partenaire privilégié des entreprises. Pilier central, la stratégie de différenciation développée par NEOMA BS repose sur la formation de talents pour un leadership transformationnel au service du développement des organisations. NEOMA Business School a la volonté de devenir l'Ecole de référence dans la formation de leaders agiles, innovants, capables de prendre des risques et de bousculer le statu quo. Elle s'attache pour cela à renouveler les approches managériales et revisite la notion même de leadership.

L'Ecole, à travers ses 3 campus, propose un portefeuille de programmes du Bachelor à l'Executive Education. Sa faculté, articulée autour de 7 départements académiques, recense plus de 150 professeurs permanents. NEOMA Business School compte plus de 55 000 diplômés, basés dans plus de 120 pays, à travers le monde. Dirigée par Yves Bénard, Président Directeur Général, l'Ecole a été créée sous le statut « Association loi 1901 », et son siège social est basé à Rouen. Plus d'informations : www.neoma-bs.fr

Contacts presse

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr
Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr

NEOMA Business School :

Julien Hervieux – Tel. 02 32 82 17 20 / julien.hervieux@neoma-bs.fr

Agence Wellcom

Emeline Réthoré – Elyse Scheidt – Keti Delprat
01 46 34 60 60 / emeline.rethore@wellcom.fr – elyse.scheidt@wellcom.fr – keti.delprat@wellcom.fr